

Réf : AT/DOT ALG.C/SDTO/DRA/ 30/2022

Alger le : 25/08/2022

A Monsieur le Gérant ;
Entreprise **ETB BOUSSAAD ABDELHALIM**

Objet : Mise en Demeure N°02

Monsieur ;

Dans le cadre du contrat N°02/AT/DO ALGER CENTRE/2022 ayant pour objet **TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPEMENT DE LA CANALISATION FTTX :**
LOT N°02 : TRAVAUX DE CANALISATION SR PAR URAD SONATRACH DO1-DO3
LOT N°05 : TRAVAUX DE CANALISATION 1er NOVEMBRE TIXERAINE (TIX 11)
LOT N°06 : TRAVAUX DE CANALISATION MUS-YUS 5 AVENUE AHMED GHERMOUL

Un Chantier vous a été attribué sous **ODS N° 55** du **21/02/2022** au niveau du **CMP MUSTAPHA** par rapport au **LOT N°06 :**

TRAVAUX DE CANALISATION MUS-YUS 5 AVENUE AHMED GHERMOUL.

Vous avez été signalée absent la nuit du 22 au 23 aout 2022 et la nuit du 24 au 25 aout 2022, et vous n'avez fini les travaux que vous avez débiter a savoir création de cinq (05) chambres en les laissant sans dalles et sans décoffrage, aussi vous n'avez pas entamer les travaux de fouille à ce jour,

Devant cette situation qui est contraignante pour le bon fonctionnement de notre entreprise et vis-à-vis des engagements pris avec la CA de SIDI M'HAMED, je vous mets en demeure et je vous demande de reprendre les travaux faute de quoi, des mesures administratives seront appliqué à votre encontre.

ADRESSE : Cité Nouara Mtarfa, M'SILA



25 aout 2022

Réf : AT/DOT ALG.C/SDTO/DRA/29/2022

Alger le : 14/08/2022

A Monsieur le Gérant ;
Entreprise **ETB BOUSSAAD ABDELHALIM**

Objet : Mise en Demeure

Monsieur ;

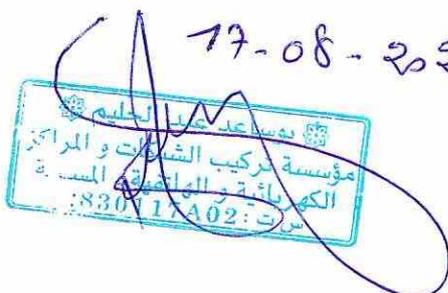
Dans le cadre du contrat N°02/AT/DO ALGER CENTRE/2022 ayant pour objet **TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPEMENT DE LA CANALISATION FTTX :**
LOT N°02 : TRAVAUX DE CANALISATION SR PAR URAD SONATRACH DO1-DO3
LOT N°05 : TRAVAUX DE CANALISATION 1er NOVEMBRE TIXERAINE (TIX 11)
LOT N°06 : TRAVAUX DE CANALISATION MUS-YUS 5 AVENUE AHMED GHERMOUL

Un Chantier vous a été attribué sous **ODS N° 55** du **21/02/2022** au niveau du **CMP MUSTAPHA** par rapport au **LOT N°06 :**

TRAVAUX DE CANALISATION MUS-YUS 5 AVENUE AHMED GHERMOUL.

A ce jour, vous n'avez pas encore débuté les travaux malgré la signature du **Procès-verbal d'ouverture de chantier** en date du **10/08/2022** et plusieurs coup de téléphones à votre égard, nous vous invitons à vous rapprocher du **Département Réseau Accès DOT Alger Centre**.
Devant cette situation qui est contraignante pour le bon fonctionnement de notre entreprise, je vous mets en demeure et je vous demande de récupérer votre **ODS** et de commencer les travaux dès réception de ce message faute de quoi, des mesures administratives seront appliquées à votre encontre.

ADRESSE : Cité Nouara Mtarfa, M'SILA



ALGERIE TELECOM.SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
ALGER CENTRE

SOUS DIRECTION TECHNIQUE
DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

DOT/ALG.C/SDT/DRA/ 08 /2022

ALGER LE 25/07/2022

Objet : Mise en Demeure

Monsieur ;

Dans le cadre du protocole du Contrat N°02/AT/DO ALGER CENTRE/2022 DU 16/02/2022 entre Algérie Télécom DO ALGER CENTRE et l'entreprise ETB BOUSSAAD ABDELHALIM, le chantier d'ODS N°55 DU 21/02/2022 pour les travaux de Maintenance et de développement de la canalisation FTTX LOT N°06 MUS-YUS 5 AVENUE AHMED GHERMOUL CMP MUSTAPHA.

Il a été constaté votre absence à l'ouverture du chantier pour la deuxième fois (ci-joint le PV d'ouverture).

A cet effet, je vous mets en demeure et je vous demande de vous présenter sur chantier dans les brefs délais faute de quoi, des mesures administratives seront appliquées à votre égard.

**Mr Le DIRECTEUR OPERATIONNEL DES
TELECOMMUNICATION d'ALGER CENTRE**

M. SILI Kamel

Directeur Opérationnel des
Télécommunications d'Alger Centre

